

*Les envois de fonds des migrants, issus des 48 pays les plus pauvres, ont atteint quelque 27 milliards de dollars (20,8 milliards d'euros), une somme en progression malgré la crise mais dont ne profitent pas assez les gouvernements, indique l'ONU dans un rapport publié le mois dernier.*

**D**ans son rapport, la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (Cnuced) recommande aux gouvernements des 48 pays les moins avancés (PMA) "d'exploiter ces importantes ressources, dont une grande partie fait l'objet de transferts privés directs destinés aux familles, pour diversifier et renforcer leur économie" en renforçant leurs capacités productives.

Car bien que les envois de fonds des migrants à destination des PMA en 2011 représentaient une somme considérable comme source de financement extérieur, uniquement devancée par l'aide publique au développement (42 milliards en 2010),

ils ne sont pas assez mis à profit par les autorités, a indiqué aux médias le secrétaire général de la Cnuced, Supachai Panitchpakdi.

Pourtant ces envois ont été multipliés par huit entre 1990 et 2011 grâce notamment au fait que le nombre de travailleurs migrants des PMA est passé de 19 millions de personnes en 2000 à 27 millions en 2010. Depuis 2008, ils ont continué d'augmenter malgré la crise économique et financière mondiale, a-t-il souligné.

Selon la Cnuced, les envois de fonds devraient continuer de croître à moyen terme.

Mais "seuls six ou sept" gouvernements des PMA ont mis en place

des politiques pour gérer ces fonds, a déploré le directeur de la division Afrique et PMA de la Cnuced, Tafere Tesfachew.

Selon la Cnuced, les autorités devraient encourager les familles ayant reçu des fonds à consacrer -- une fois leurs besoins vitaux satisfaits -- une part plus importante de cet argent au développement d'infrastructures locales ou à la formation professionnelle.

En ce sens, les experts recommandent la création d'un "plan spécial", disposant notamment d'un "mécanisme international d'appui" dont les modalités devraient encore être précisées et qui serait administré par des banques de développe-

ment régional, pour mieux exploiter le potentiel financier des diasporas des pays pauvres.

En outre, les gouvernements devraient notamment prendre des mesures pour réduire les coûts de transfert liés à l'envoi de fonds, qui peuvent atteindre 12% du montant soit un tiers de plus que la moyenne mondiale, selon M. Tesfachew.

Pour y parvenir, la Cnuced recommande aux gouvernements d'éviter les accords d'exclusivité conclus avec des sociétés de transfert de fonds car ils limitent la concurrence.

Source : AFP

## La CNUCED propose des pistes pour contrer les effets de "la fuite des cerveaux"

**L**a CNUCED a indiqué le 26 novembre dernier que les ressortissants instruits et hautement qualifiés des pays les plus pauvres partis travailler à l'étranger, pourraient contrer les effets de la "fuite des cerveaux" dans leurs pays d'origine en contribuant au transfert de connaissances et en orientant l'investissement vers ces pays.

Les statistiques disponibles sur "l'exode des compétences" des 48 pays les moins avancés (PMA) montrent que, parmi ceux de leurs ressortissants qui ont reçu une formation universitaire, une (1) personne sur cinq (5) part travailler à l'étranger, contre une (1) sur 25 dans les pays développés.

"Ce sont les PMA qui affichent le taux d'exode des compétences le plus élevé, avec 18,4%, un taux bien supérieur aux 10% observés dans les autres pays en développement, note la CNUCED.

Elle révèle aussi que six des 48 PMA comptent plus de ressortissants hautement qualifiés vivant à l'étranger que dans leur pays natal.

En 2000, les PMA comptaient 1,3 million d'émigrants, une augmentation de 58% par rapport à 1990.

Aujourd'hui, ce chiffre aurait dépassé les 2 millions et les effets néfastes du phénomène "risquent désormais de l'emporter sur les avantages tirés des milliards de dollars que ces travailleurs envoient chaque année à leurs familles restées dans leur pays d'origine", soutient cette organisation.

"L'exode des compétences tend en effet à renforcer les inégalités entre les pays en termes de personnel qualifié et à compromettre les perspectives de croissance économique à long terme des PMA", explique-t-elle.

Pour compenser ces effets négatifs, la CNUCED propose de créer un mécanisme international d'appui à travers lequel les expatriés hautement qualifiés des PMA pourraient contribuer au transfert des connaissances spécialisées et orienter l'investissement vers leurs pays d'origine.

Appelé "investissement dans le transfert des connaissances des diasporas, ce dispositif propose de mobiliser ceux qui sont "disposés à investir dans la création et l'acquisition des connaissances dans leur pays d'origine".

L'objectif étant de mettre en valeur les apports des membres de la diaspora dotés de compétences hautement spécialisées pouvant contribuer au

développement des entreprises et au renforcement des capacités productives de leurs pays d'origine, notamment dans les secteurs de moyenne et de haute technologie et dans les secteurs à forte intensité de compétences (comme l'ingénierie).

Depuis des années, la CNUCED défend l'idée que l'amélioration des capacités productives des PMA est, pour ces pays et leur population, la clef pour parvenir à une croissance économique durable et sortir de la pauvreté.

Le mécanisme international d'appui qui est proposé sur les PMA vise à réduire les risques auxquels s'exposent généralement les diasporas qui décident d'investir dans leurs pays d'origine.

A travers ce mécanisme, elles pourraient par exemple bénéficier d'un accès préférentiel au financement de départ à des taux d'intérêt préférentiels. Les gouvernements pourraient également fournir des garanties d'emprunt en vue de ces investissements.

Aussi, suggère la CNUCED, les fonds nécessaires à la mise en œuvre du dispositif pourraient être fournis par les pays développés et par les pays en mesure d'apporter leur contribution, ainsi que par les institutions fi-

nancières internationales et régionales.

D'une manière générale, insiste-t-elle, "il est clair qu'un plan spécial s'impose pour inciter les membres qualifiés des diasporas des PMA à contribuer au renforcement du socle des connaissances et des capacités d'innovation de leurs pays d'origine".

Le mécanisme proposé pourrait être administré par des banques de développement régionales (Banque africaine de développement pour la diaspora africaine par exemple), en collaboration étroite avec les banques nationales de développement.

Plusieurs gouvernements de PMA ont tenté d'exploiter le potentiel de leurs diasporas au profit de leur pays, mais, pour l'heure, les résultats sont bien maigres, observe-t-elle.

Elle relève également la nécessité d'adopter de nouvelles politiques et stratégies industrielles, et de les élaborer en tenant compte des compétences et des capacités des émigrants, et de créer des réseaux efficaces de partage du savoir des diasporas.

Source : APS